

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

**MARDI 6 NOVEMBRE 2018**

Étaient présents : M. SCHIBER JM. - Mme HAAZ ML. - M. TARY C. -- M. JAVAUX JM. - M. SAUVAGE B. - M. VALLI P. - Mme FIEUTELOT C. - M. CLEMENCELLE C. - Mme PORTA L. - M. PERNOT M.

Absents excusés : Mme DEVOILLE R. (pouvoir à P. VALLI) - Mme FOLLEY B. (pouvoir à JM. JAVAUX) - Mme LAMAY L. (pouvoir à ML. HAAZ) -- M. CREUSOT JP (pouvoir à L. PORTA).

Secrétaire de séance : Mme Claudine FIEUTELOT

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

## **I Communication**

Le Maire fait part du décès de Robert BIOT, maire honoraire et père de Marie-Line HAAZ, 2<sup>ème</sup> adjointe.

Il informe ensuite son assemblée sur :

- Le programme des travaux d'assainissement prévu fin 2018 par la CAV ainsi qu'en parallèle un projet d'enfouissement des réseaux secs financé en partie par les gestionnaires de réseaux, subventionnable par le SIED 70 et dont le reste à charge incombe à la commune.
- La réception du permis de construire pour les travaux « extension et rénovation de l'accueil périscolaire » et la programmation de la consultation.
- La réunion organisée par la Direction Départementale des Territoires le 25 octobre 2018 en mairie de Frotey-lès-Vesoul à destination des riverains de la RN19-RN57 sur une opération de résorption des points noirs de bruit.

Il donne ensuite la parole aux adjoints qui font part, à leur tour, de leurs démarches et observations.

## **II Affouage 2018-2019**

Le produit des coupes des parcelles 11 - 15 et 34 de la forêt communale à l'affouage est fixé à 65 € le lot. La date limite des inscriptions est arrêtée au 16 novembre 2018.

Vote : 14 pour

## **III Assiette et destination des coupes 2019-2020**

Le Conseil Municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2019-2020 dans les parcelles n° 13 - 16 - 22 et 48.

Vote : 14 Pour

## **IV Redevance d'occupation du domaine public - Année 2019**

La redevance annuelle concernant le commerce ambulant est fixée à 60 € pour 2019.

Vote : 14 Pour

## **V Composition de la commission de contrôle du répertoire électoral unique**

Afin de répondre à la réforme des listes électorales, avec la mise en place par la commune, d'une commission de contrôle à compter du 1er janvier 2019 en remplacement de la commission administrative électorale existante, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de nommer :

- Mme FIEUTELOT Claudine
- Mr SAUVAGE Benoit
- Mme LAMAY Lucie
- Mr CLEMENCELLE Christian
- Mr CREUSOT Jean-Paul

Pour siéger à la commission de contrôle du répertoire électoral unique

Vote : 14 Pour

## **VI Indemnité de conseil du receveur municipal**

Le Conseil Municipal décide d'accorder au Receveur Municipal, pour l'exercice 2018, le bénéfice de l'indemnité de conseil et de fixer le montant de cette indemnité à 60 % du maximum autorisé.

Vote : 14 Pour

## **VII Dépose d'un tronçon de ligne électrique basse tension**

Le Conseil Municipal autorise ENEDIS à déposer la portion de ligne basse tension qui surplombe la parcelle cadastrée AK n°240 et n'alimente aucune habitation.

Vote : 14 Pour

## **VIII Acquisition de la parcelle ZA N°82**

L'Etat envisage de céder une parcelle cadastrée ZA n°82 d'une superficie de 1894 m<sup>2</sup> située le long de la RN 57 sur la commune de Frotey-lès-Vesoul pour une valeur domaniale établit à 650 €.

En application des articles L 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme, la commune a une priorité d'acquisition sur les projets de cession d'un bien de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée ZA n°82 d'une superficie de 1894 m<sup>2</sup> et d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette cession.

Vote : 14 Pour

## **V Budget commune : décisions modificatives**

Des opérations comptables ont été effectuées dans le budget communal afin de procéder :

- à la répartition du FPIC - Année 2018,
- au règlement de la facture SIED 70 relative aux travaux d'optimisation de l'installation communale d'éclairage public 2<sup>ème</sup> tranche.

Vote : 14 Pour

La séance est levée à 21 h 40.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 9 novembre 2018.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.